

# CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

5<sup>ème</sup> RÉUNION DE 2012

Séance du 5 juillet 2012

CG12/5<sup>ème</sup>/VI-02

*L'an deux mil douze, le 5 juillet, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote : MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.*

### POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN FAVEUR DES ZONES D'ACTIVITES

---

Lors du vote du Budget Primitif du 22 Avril 2011, l'Assemblée Départementale a confié à l'ADE 82 la réalisation d'un programme spécifique en matière de promotion et de commercialisation des Zones d'Activités de Tarn-et-Garonne. Je vous rappelle que ce programme, organisé en **quatre axes**, se décline de la façon suivante :

- Axe 1 : **Faire connaître** les Zones d'Activités à l'extérieur du département.
- Axe 2 : **Faciliter l'accès** aux Zones d'Activités.
- Axe 3 : **Travailler le positionnement** de chaque zone et mettre en place du Marketing Territorial.
- Axe 4 : Action de **promotion spécifique** pour la plateforme Grand Sud Logistique.

Je vous propose, dans ce rapport, de faire un point sur les actions réalisées ou en cours, ainsi que sur les actions qu'il reste à mettre en œuvre.

## **I - ACTIONS REALISEES :**

Depuis le 22 Avril 2011, l'ADE 82 a conduit plusieurs actions dans le cadre de ce programme et qui sont aujourd'hui opérationnelles.

On peut notamment citer **l'intégration dans le SIGD** (Système d'Information Géographique Départemental) **des informations sur les 81 Zones d'Activités** que compte le département (lots et surfaces disponibles, prix, plans, équipements, environnement de la zone...). Cette action nous permet de disposer d'un outil cartographique en ligne unique au niveau du Tarn-et-Garonne ([www.investir-tarn-garonne.com](http://www.investir-tarn-garonne.com)). Il offre aux porteurs de projets des informations précises sur les Zones d'Activités et la possibilité de se projeter directement sur un terrain : un atout majeur pour faire connaître nos Zones d'Activités à l'extérieur du département.

Au-delà de cet outil, l'ADE 82 et la Direction de la Voirie et de l'Aménagement du Conseil Général ont lancé une enquête sur **la signalétique des Zones d'Activités** de Tarn-et-Garonne. Cette enquête va nous permettre de connaître, pour chaque Zone d'Activités, la localisation exacte des panneaux indiquant la zone, leur dimensionnement, leur état général, leur pertinence, leur évaluation financière, et sera complétée par une enquête photographique. Les premières enquêtes ont à ce jour été réalisées (Cf. exemples en annexe).

L'enjeu de cette action est de permettre la mise en œuvre d'un **plan de renforcement** de la signalétique des Zones d'Activités et ainsi d'améliorer leur visibilité locale et de les rendre plus facilement accessibles.

S'agissant de **Grand Sud Logistique** (axe 4), les choses ont aussi évolué dans le bon sens. La plateforme départementale a été dotée en 2011 de l'ensemble des outils nécessaires à sa commercialisation. L'ADE 82 a en effet pris en charge la **réalisation d'un plan de communication spécifique** pour assurer sa promotion et sa valorisation.

Tout au long de l'année 2011, différents travaux ont été effectués dans ce cadre :

- Choix d'un nom : GRAND SUD LOGISTIQUE,
- Création d'une charte graphique spécifique,
- Réalisation de reportages photographiques « moyenne altitude » pour suivre le chantier des travaux d'aménagements et le chantier de construction de la base les Mousquetaires – Intermarché,

- Réalisation d'une plaquette promotionnelle,
- Réalisation avec l'IUP ARTS APPLIQUES de Montauban (Institut Universitaire Professionnalisé) d'une maquette 3 D interactive,
- Réalisation de films promotionnels thématiques (présentation de la zone, la plateforme des Mousquetaires, l'équipement ferroviaire) pour présenter la zone et ses atouts,
- Création d'un site internet.

L'A.D.E.82 a participé, avec Midi Pyrénées Expansion et le Syndicat Mixte d'Aménagement de la plateforme Grand Sud Logistique, au Salon International du Transport et de la Logistique (S.I.T.L.) à Paris. Le stand régional mettait à l'honneur, pour la deuxième année consécutive, la zone Grand Sud Logistique. L'ADE 82 a aussi été présente au SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise) qui se tenait à Paris en Décembre 2011.

Concernant l'axe 3, relatif au **Marketing Territorial**, l'ADE 82 a mandaté le cabinet ATOUT TERRITOIRES pour l'accompagner dans la réflexion. Un bilan de la situation actuelle a été dressé en termes de promotion et commercialisation des Zones d'Activités (diagnostic et benchmark).

Dans le même temps, l'ADE 82 a pris l'initiative de convier toutes les Communautés de communes, le 13 Décembre 2011 et le 27 Avril 2012, pour les sensibiliser et les associer à cette démarche, dans une logique de concertation.

A ce jour, ce travail a permis de concevoir un plan d'actions spécifiques au Marketing Territorial (Cf. Annexe). Il vise la fourniture, par l'ADE 82, d'outils et de services aux EPCI (Etablissements Publics de Coopération intercommunale) afin de démultiplier l'effort de promotion et de commercialisation des Zones d'Activités.

## **II - ACTIONS A VENIR :**

Dans la continuité des actions engagées, l'ADE 82 a mis en place une programmation des actions à venir. Elle vous est détaillée dans le document qui vous a été remis en annexe et reprend, dans les grandes lignes, les points ci-dessous.

L'ADE 82 travaille à établir des documents de communication selon une charte spécifique : fiches « Zones d'Activités », fiches « argumentaire économique », fiches « immobilier »... Ces documents seront mis à disposition des collectivités de Tarn-et-Garonne. Ils ont vocation à mettre en avant les atouts du territoire et de ses filières et à capter ainsi des porteurs de projets. Un exemplaire est disponible en annexe.

En parallèle, l’ADE 82 organise des réunions de diagnostics territoriaux auprès de chaque EPCI. Cet échange va déboucher sur des recommandations pratiques en matière de Marketing Territorial pour faciliter la promotion et la commercialisation de leurs Zones d’Activités.

Pour les EPCI souhaitant approfondir la démarche, l’ADE 82 fournira un service de conseil personnalisé, sur demande, (positionnement, prospection, services d’accueil des entreprises, projets structurants, animation filière), qui pourra être soumis à un conventionnement spécifique entre les deux institutions.

Des mesures de communication spécifiques à la démarche sont prévues pour en renforcer la portée. Elles se traduiront, par exemple, par l’élargissement des actions de webmarketing menées actuellement (renforcement du dispositif Internet, utilisation des réseaux sociaux), mais aussi par la réalisation de vidéos promotionnelles sur les Zones d’Activités, les filières locales...

De plus, l’ADE 82 a programmé le renforcement des actions de promotion, de prospection, et des services d’accueil offerts aux entreprises, par le biais de la structuration et de l’animation d’un « réseau des accueillants », l’extension de la convention « Bienvenue en Tarn-et-Garonne »...

Il est enfin nécessaire de mener une réflexion sur la présence du Département de Tarn-et-Garonne sur Internet, notamment en matière de référencement et de visibilité sur les réseaux sociaux professionnels.

Par ailleurs, la mise en place d’outils de travail collaboratifs qui permettent d’échanger des fichiers techniques de gros volumes est à envisager.

Cette démarche de Marketing Territorial (Axe 3) est entreprise au niveau départemental, mais il convient, avec le soutien de l’ADE 82, de laisser la possibilité à chaque EPCI qui le souhaite, d’en singulariser la mise en œuvre sur son territoire.

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose de bien vouloir délibérer sur le rapport présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

- Prend acte de l'état d'avancement du programme de promotion et de commercialisation en faveur des zones d'activités de Tarn-et-Garonne concernant les actions réalisées, en cours, ainsi que celles à mettre en oeuvre ;
- Valide à cet effet, le plan d'actions tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,